

Mis à jour : 26/07/2024

HVO

DESIGNATIONS :

- HVO : Hydrogenated Vegetable Oil
- Huile végétale hydrogénée

NORME : EN15940

PRODUCTEURS / DISTRIBUTEURS :

- Neste : [site](#) (producteur uniquement)
- Bolloré energy : [site](#) (distributeur uniquement)
- Altens : [site](#) (distributeur uniquement)
- Total Energies : [site](#)
- BP : [site](#) (distributeur uniquement)

ORIGINE : huiles végétales (colza, tournesol), huiles de recyclage, graisses animales, résines de pin...

IMPACT CARBONE ANNONCE : -60 à -90% vs B7 (plus la proportion de matières premières recyclées est élevée, meilleur est l'impact carbone)

APPLICATIONS :

- Poids lourds / bus Euro6
- Engins agricoles et TP (homologué en Phase V chez la plupart des motoristes)

IMPACT CONSOMMATION : entre +3 et +6%

IMPACT USAGE :

- Stockage privatif
- Pas d'impact durée de stockage
- Pas d'impact calendrier d'entretien

PRIX AU LITRE : dépend du mécanisme TIRUERT qui définit un volume annuel sur lequel les distributeurs de produits pétroliers versent une compensation afin d'abaisser le prix au litre.

SOUS REGIME TIRUERT : 1.2 à 1.3 € HT/L

HORS REGIME TIRUERT : 3 à 3.5 € HT/L

AVANTAGES

- Pas de changement moteur
- Pas d'investissement sur la machine
- Facilité de ravitaillement
- Usage possible sur les machines récentes (Homologation en Phase V chez la plupart des constructeurs) comme plus anciennes. La rétrocompatibilité dépend de la politique de chaque constructeur.
- Matières premières issues de recyclage (graisse animales, huiles de friture, résines de pin) ce qui améliore l'empreinte carbone par rapport à des ressources dédiées

INCONVENIENTS

- Gisement limité du recyclage / compétition à envisager sur les surfaces agricoles entre alimentation et énergie
- Attractivité de la solution pour tous les secteurs d'activité (PL, Agricole, TP...) vs ressources en matières et capacité industrielle de production limitée
- Coût au litre vs GNR

DISPONIBILITE : Suffisante pour 2024 mais arrivera vite à saturation par manque de ressource et par attrait d'autres secteurs.

Pas de solution actuellement pour accéder à la vignette Crit'Air 1 avec du HVO exclusif et non-réversible sur les poids lourds mais dossier en cours pour faire évoluer la situation en lien avec la possibilité récente de distribution du HVO en station (26 juin 2024).

Avis du groupe de travail :

Solution à sécuriser pour les machines de forte puissance (+200ch)

Fiche créée par la Commission Bas Carbone AXEMA. Travail à actualiser avec les évolutions à venir.

Contact : Juliette CANTALOUBE j.cantaloube@axema.fr

